

GUIGNICOURT **INFOS**

LE BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION DE NOTRE COMMUNE

www.ville-guignicourt.fr

Programme
de la fête
foraine à l'intérieur

GUIGNICOURT ET MENNEVILLE

L'IDÉE D'UN REGROUPEMENT
EN COMMUNE NOUVELLE FAIT SON CHEMIN

PAGE 20

VIE SCOLAIRE

PAGE 3

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT 2018



ENVIRONNEMENT

PAGES 13 À 15

EN BALADE DANS NOS RUES FLEURIES



HISTOIRE LOCALE

PAGES 17 À 19

CHARLES DECELLE : AVOIR 3 ANS EN 1914



p. 2 à 10

Actualités

- › Journée de l'environnement
- › Les Majorettes au festival de Reims
- › Course du bord de l'Aisne
- › Tournoi Jeunes de l'US Guignicourt
- › Sortie à Amiens
- › Repas des Anciens
- › Course TGVS au Pôle d'activités
- › En K'Danse à partir de septembre !
- › Concerts des Amis de l'Orgue
- › Fête de l'Art et de la Musique

p. 11 et 12

Annonces de manifestations

p. 13 à 15

Environnement

- › Guignicourt fleurie
- › Jeux de l'été

p. 17 à 19

Histoire locale

- › Souvenirs de M. Charles Decelle

p. 20 et 21

Services à la population

- › Projet de commune nouvelle
- › Autorisation pour travaux de toiture
- › Espaces verts communaux
- › Badge déchetterie

p. 22 et 23

Conseil municipal

- › Réunion du 28/03/2018
- › Réunion du 25/04/2018

Encart en pages centrales

Programme de la fête foraine
et du 14 juillet

PROCHAINE PARUTION : OCTOBRE 2018

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION ÉDITÉ
PAR LA MAIRIE DE GUIGNICOURT (02190)

Contactez-nous via le site web.ville-guignicourt.fr

MENTIONS LÉGALES

Directeur de publication : Philippe Timmerman
Comité de rédaction : Noëlle Goulard, Ghislaine
Pédurant, Renée Thille, Anne-Marie Wehr et
Alain Wehr.

Responsable de rédaction / Mise en page :
Matthieu Germain

Impression : www.onlineprinters.fr

Tirage : 1 250 exemplaires

Dépôt légal : juillet 2018

Crédits photos : tous droits de reproduction réservés. Les photos sont créditées du nom de leur auteur pour chaque page, selon la quantité indiquée entre parenthèses • Page 1 : Alain Wehr (2), Matthieu Germain / collection (2), page 2 : Michel Deharbe (1), page 3 : Matthieu Germain (3), page 4 : Majorettes de Guignicourt (5), page 5 : Matthieu Germain (1), Footing Loisirs Guignicourtois (1), pages 6 et 7 : US Guignicourt (10), page 8 : Syndicat d'Initiative (2), Michel Deharbe (1), Jacques Gaillot (1), page 9 : En K'Danse (2), Matthieu Germain (2), page 10 : Matthieu Germain (4), page 11 : Saltimbanques 02 (1), AlloCiné (2), TGVS (1), Pixabay (2), page 12 : MCDF Belgique (2), CNDS (1), Matthieu Germain (1), Syndicat d'Initiative (1), pages 13 à 15 : Alain Wehr (16), Pixabay (4), page 16 : Matthieu Germain (2), Pixabay (1), pages 17 à 19 : Matthieu Germain / collection (8), page 20 : IGN (1), page 21 : Pixabay (1), INPES (1), Ministère de l'intérieur (1).

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE 1945

L'ASSOCIATION AIDE AUX DEVOIRS ET À LA LECTURE
RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Faute de bénévoles, l'association Aide aux devoirs et à la lecture sera contrainte de cesser ses interventions au sein de l'accueil périscolaire, dès la rentrée prochaine. Si vous souhaitez consacrer un peu de votre temps libre à aider les enfants en intégrant cette association, merci de prendre contact avec M^{me} Renée Thille.

tél. 03 23 79 78 73 ✉ jacques.thille@orange.fr

TGVS RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Pour la 17^e édition de la course cycliste qui aura lieu le 15 août prochain, TGVS recherche des bénévoles pour assurer la sécurité des coureurs ainsi que des spectateurs pour les encourager. Merci de contacter M. Francis Quélin.

tél. 06 85 23 89 63 ✉ francis.queelin@cegetel.net

ENEDIS VOUS INFORME

Démarré dans l'Aisne fin 2017, le déploiement des compteurs communicants concernera notre commune à partir de juillet. Tous les clients sont concernés par ce remplacement, à l'exception des professionnels disposant d'une puissance supérieure à 36 kVA. Enedis adressera un courrier pour prévenir chaque client des modalités de remplacement. Cette opération ne donne lieu à aucune facturation de la part d'Enedis.



MERCİ

Le comité de rédaction remercie le personnel administratif et technique de la mairie, le personnel des écoles et les responsables d'associations qui ont apporté leur contribution à la réalisation de notre bulletin, ainsi que M. Michel Deharbe.

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT 2018

LES ENFANTS ACCUEILLENT LES INSECTES À L'HÔTEL !

VENDREDI 18 MAI, LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE PARTICIPAIENT AUX ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LA MUNICIPALITÉ ET LE COMITÉ DES FÊTES, DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT. « **PROTÉGEONS LES INSECTES !** » C'EST AUTOUR DE CE THÈME QUE LES ÉLÈVES ONT ÉTÉ SENSIBILISÉS À LEUR ENVIRONNEMENT, AVEC L'AIDE DES ENSEIGNANTS ET PARENTS : FABRICATION D'UN HÔTEL À INSECTES, SPECTACLE, ATELIER CRÉATIF, CONCOURS DE DESSINS... AUTANT D'ACTIVITÉS LUDIQUES POUR LESQUELLES LES ENFANTS ONT TÉMOIGNÉ D'UN RÉEL INTÉRÊT, TOUT NATURELLEMENT !



Tandis que les plus petits participaient au spectacle de « Mielline l'abeille » et à un atelier de création de bougies en cire, les classes élémentaires se rendaient rue du Champ d'Argent pour garnir les chambres de l'hôtel à insectes, construit par l'équipe communale. Avec les conseils de Gérald Cointe, l'hôtel a été peu à peu rempli d'herbes, branches, brindilles, bois, etc. par les élèves. Fermé par un grillage, l'hôtel a ensuite emménagé dans la cour de l'école où les enfants guetteront patiemment l'arrivée des petites bêtes !



Les enfants ont ensuite assisté au spectacle de « Mielline l'abeille », proposé par *Anngueleia Spectacles*. Le scénario explique la vie des abeilles et aborde le développement durable, enjeu majeur pour l'avenir. Les enfants se sont prêtés au jeu pour venir en aide à Mielline qui devait assurer, en l'absence de sa reine, les différents rôles d'une ouvrière.

LA JOURNÉE SE TERMINAIT AUTOUR D'UN GOÛTER, PUIS DE LA REMISE DES PRIX DU CONCOURS DE DESSINS, AUQUEL 178 ENFANTS AVAIENT PRIS PART.

VOICI LE PODIUM : ALIZÉA DUPONT (1^{re}), ÉLOANE ROGELET (2^e) ET BAPTISTE LEDRU (3^e). PAR CLASSE ÉTAIENT RÉCOMPENSÉS TYLIAN LUZA (MS), MAËLINE BATISSE (CE1), ALEXIS BOUTHELOU (CE2), THIBAUT STOURBE (CM1) ET EMMA BONDON (CM2). LA CLASSE CP DE M. CARON A ÉTÉ RÉCOMPENSÉE D'UN BON D'ACHAT DE 150 € GRÂCE AU 1^{er} PRIX OBTENU PAR ALIZÉA.

LES MAJORETTES DE GUIGNICOURT NOS MAJORETTES AU FESTIVAL DE REIMS

Samedi 14 avril, Les Majorettes de Guignicourt se déplaçaient à Reims pour prendre part au concours organisé par Les Magnolias. Au total, une dizaine de troupes de notre région s'étaient rassemblées au Hall Universitaire pour une succession de représentations, à l'issue desquelles les Guignicourtoises ont remporté la troisième place de la catégorie « groupes ».



Les troupes petites, moyennes et grandes ont défilé en catégorie « bâtons » puis en catégorie « pompoms », avant de terminer par une représentation « groupes », réunissant toutes les catégories d'âge. Pour la catégorie bâtons, les petites, moyennes et grandes ont chacune remporté la 2^e place. En catégorie « pompoms », les petites remportent la 1^{re} place, les moyennes la 2^e place et les grandes arrivent en 3^e place.

Nos majorettes étaient accompagnées de leurs familles et amis qui se sont, eux aussi, distingués en remportant la coupe des meilleurs supporters !

Pour terminer, le jury a décerné un unique coup de cœur parmi les troupes présentes : c'est Marine Painvin, capitaine des majorettes de Guignicourt, qui a été récompensée. Bravo à nos Majorettes !



FOOTING LOISIR GUIGNICOURTOIS

20^e ÉDITION DE LA COURSE DU BORD DE L'AISNE

Pour cette édition anniversaire de la course, le *Footing Loisir Guignicourtois* accueillait successivement les marcheurs pour un circuit de 13,5 km, 165 coureurs pour la course de 10 km et des jeunes, participant à différentes animations sur l'esplanade. Dans notre prochain numéro, le club vous livrera un article détaillé sur le déroulement de cette journée. Pour patienter, voici le classement des coureurs et le lien pour retrouver pas moins de 2 935 photos, classées par thèmes (marche, course, podium, bénévoles, etc.) : <http://couriraguignicourt.fr/course-de-guignicourt/>

À visionner également une vidéo de 12 minutes réalisée par M. Tremlet sur <https://youtu.be/Yuaic2rX61M>

LE CLASSEMENT DES COUREURS DU FOOTING LOISIR GUIGNICOURTOIS

64°	BRETON Bruno.....	00:46:44
78°	CHATELAIN Isabelle.....	00:49:07
103°	VENET Benjamin.....	00:53:19
117°	KLEIBER Rémy.....	00:55:19
118°	VENET Camille.....	00:55:19
122°	VANDENHOVE Anne Laure.....	00:56:04
125°	VIARD Sylvie.....	00:56:45
143°	AÏT KHELIFA Mahdia.....	01:01:29
154°	BRETON Odile.....	01:07:11



CLASSEMENT MASCULIN DE LA COURSE

1 ^{er}	GERARD Christopher.....	32:42
2°	PURNELLE Alexandre.....	33:36
3°	RICHARD Laurent.....	34:02
4°	FLEURY Guillaume.....	36:16
5°	MAILLARBAUX Yvan.....	36:50

CLASSEMENT FÉMININ DE LA COURSE

1 ^{re}	TRANNIN Katalin.....	44:22
2°	TARTART Sylvie.....	44:35
3°	DIEM Angélique.....	45:59
4°	FLEURY Karen.....	46:46
5°	CHATELAIN Isabelle.....	49:07



US GUIGNICOURT FOOTBALL TOURNOI INTERNATIONAL JEUNES DU 19 AU 21 MAI



Trois jours durant, l'US Guignicourt accueillait 72 équipes pour la première édition du *Challenge des P'tits Crampons* et *Challenge de l'Avenir*. Le fair-play et l'implication des dirigeants, parents, joueurs et accompagnateurs de chaque club ont contribué à la réussite de ce grand tournoi. Le club a également compté sur l'engagement des bénévoles (arbitres, délégués, car podium, restauration, buvette, parking, animation, etc.) et félicité Quentin, pour les mois de travail acharné à l'organisation du Challenge.

CLASSEMENT

CHALLENGE DE L'AVENIR (U10/U11)

- 1 Reims Sires
- 2 Gueux
- 3 Montcornet
- 4 Garches Vaucresson 2
- 5 Garches Vaucresson 1
- 6 Reims Sainte Anne
- 7 Reims Murigny 1
- 8 Porcien
- 9 Witry les Reims 1
- 10 Onze saint Clément
- 11 Hermès Schiedam (NL)
- 12 Schiltigheim
- 13 Tinquaux 1
- 14 BCV
- 15 Voisins le Bretonneux
- 16 Taissy 1
- 17 Saint Quentin
- 18 Sissonne
- 19 US Laon
- 20 BVS 2
- 21 BVS 1
- 22 Witry les Reims 2
- 23 Itancourt
- 24 Corbeny
- 25 Tinquaux 2
- 26 USG 1

- 27 Pontault 1
- 28 Vitry le François
- 29 Bruyères
- 30 Espérance Rémoise
- 31 USG 3
- 32 Taissy 2
- 33 Pontault 2
- 34 Muizon
- 35 Avize Grauves
- 36 USG 2

CHALLENGE DES P'TITS CRAMPONS (U6/U7)

- 1 BVS 1
- 2 USG 1
- 3 Aulnay
- 4 Porcien 1
- 5 Christo 2
- 6 US Laon 1
- 7 BVS 2
- 8 Christo 1
- 9 Montescourt
- 10 US Laon 2
- 11 Sissonne
- 12 Marle 1
- 13 Porcien 2
- 14 Marle 2
- 15 USG 2
- 16 USG 3

CHALLENGE DES P'TITS CRAMPONS (U8/U9)

- 1 Val d'Europe
- 2 BCV
- 3 Chauny
- 4 Sissonne
- 5 Saint Quentin
- 6 US Laon 2
- 7 Les Ayvelles
- 8 Montcornet
- 9 Rozoy
- 10 US Laon 1
- 11 Bucy les Pierrepont
- 12 Chauny
- 13 USG 2
- 14 USG 1
- 15 Muizon 1
- 16 USG 4
- 17 Porcien
- 18 USG 3
- 19 Muizon 2
- 20 USG Féminines



SYNDICAT D'INITIATIVE EN VOYAGE À AMIENS SUR LES TRACES DE JULES VERNE



Dimanche 3 juin, le *Syndicat d'Initiative* organisait un voyage à Amiens. Un car complet quittait Guignicourt au matin sous un grand soleil annonçant une superbe journée. Petit halte le long du parcours et arrivée à Amiens pour la visite libre (et incontournable !) du musée Jules Verne, suivie d'une mini-croisière et déjeuner sur *Le Picardie*. La bonne humeur était au rendez-vous. À 16 heures, départ pour une balade en barques électriques pour découvrir les hortillonnages : de magnifiques petites propriétés aux maison-



nettes et cabanes très fleuries, situées au milieu de trois kilomètres de canaux ouverts à la promenade. Puis l'heure du retour arriva, départ d'Amiens à 17h30 et arrivée à Guignicourt à 19h30, avec du soleil et des fleurs plein les yeux !

COMITÉ DES FÊTES REPAS DES ANCIENS



Dimanche 8 avril, Monsieur le Maire et une dizaine de conseillers municipaux accueillaient nos aînés lors du traditionnel repas annuel, à la salle des fêtes. Après son discours de bienvenue dans lequel il évoquait certains projets communaux, M. Philippe Timmerman rendait hommage à M^{me} Loppin, doyenne de l'assemblée, en lui offrant un bouquet de fleurs.

Les 140 convives ont pu se régaler de l'excellent repas préparé par le traiteur *La Thiérache* et terminé par la dégustation de gâteaux magnifiquement décorés aux couleurs de Guignicourt. L'animation musicale était assurée par Jacques Tripette et ses compagnons. Musique et danses créaient une ambiance très sympathique, permettant aux participants de repartir enchantés. Rappelons que la doyenne des Guignicourtois est M^{me} Rose Coterelle qui fêtera ses 100 ans le 22 août prochain.

TGVS COURSE AU PÔLE D'ACTIVITÉS



Samedi 19 mai, TGVS organisait la première édition d'une course au Pôle d'activités. Une cinquantaine de coureurs prenaient le départ sur un circuit entièrement fermé de 1 km, parcouru 50 fois à plus de 40 km/h de moyenne. Les 5 participants du TGVS ont dynamisé la course, les 2 vainqueurs sont 2 anciens adhérents du TGVS.

Voici les classements des 2 courses :

4^e catégorie : 1^{er} Boulanger (Les Vieilles Pinces), 2^e Brazier (ASPTT Reims), 3^e Soyeux (UC Venizel), 4^e Quélin (TGVS), 5^e Tourigny (Les Vieilles Pinces), 10^e Benjumea (TGVS), 12^e Clément (TGVS).

3^e catégorie : 1^{er} Isidore (VC Épernay), 2^e Merle (Girondins Bordeaux), 3^e Catifait (UV Pinon), 4^e Durez (AS Thourotte), 5^e Burette (TGVS), 10^e Symphorien (TGVS).

EN K'DANSE

DES COURS DE DANSE À PARTIR DE SEPTEMBRE



Riche d'une expérience de vingt-six années de danse, Émilie organisera des cours de danse moder'jazz à Guignicourt, à partir de la rentrée de septembre.

Les cours des enfants se dérouleront le mercredi de 13h à 19h à *La Halle*. Les cours dureront 1 heure et les enfants seront répartis selon leur âge. Les horaires seront déterminés en fonction du nombre d'inscriptions et communiqués ultérieurement. Les cours des ados auront lieu, soit le mercredi de

18h à 19h, soit un soir dans la semaine de 18h30 à 19h30, selon le nombre d'inscrits.

Un cours adultes est également prévu, soit le mardi de 18h30 à 19h30, soit le jeudi de 19h à 20h. Le 12 septembre, Émilie proposera un cours d'essai gratuit pour les inscrits et non inscrits à l'association. N'hésitez pas à signaler vos préférences pour aider la responsable dans ses choix de planification. Les inscriptions auront lieu les 30 juin et 5 septembre à *La Halle* (chèques encaissés à partir de septembre).



Renseignements : 06 41 18 17 41
✉ enkdanseemilie@gmail.com

LES AMIS DE L'ORGUE DE GUIGNICOURT TROIS CONCERTS ONT RAVI LES MÉLOMANES !

Les 12 avril, 10 et 16 juin, les *Amis de l'Orgue de Guignicourt* accueillent les mélomanes de la région pour trois concerts. Le premier était proposé par l'*Académie Musicale de Liesse*, sous la direction de Vianney Châtillon. Des œuvres de temps passés étaient interprétées par les jeunes élèves de cette école qui a ouvert ses portes, il y a quatre ans. Du CMI à la terminale, l'établissement accueille en internat des élèves de France et d'Europe. Au quotidien, ils bénéficient de 3 à 4 heures de formation musicale complète, théorique et pratique, ainsi que d'une ouverture sur les musiques actuelles. Plusieurs reportages de grandes chaînes télévisées ont présenté l'excellence artistique de ces jeunes, attachés à l'esprit d'équipe et l'ambiance familiale de leur école. Retrouvez-les sur leur chaîne *Youtube*, ainsi qu'une présentation vidéo originale de l'école inspirée de *Harry Potter* : <https://youtu.be/c7toGIqiDNI>



Le concert du 12 juin a vu se produire un trio d'excellence : Pierre Méa (orgue), Grégoire Méa et Benoît Mathy (trompettes) interprétaient des œuvres de compositeurs célèbres (photo ci-contre). Le public fut ravi par le programme proposé, et l'interprétation de la pièce finale, le *Concerto pour deux trompettes* de Vivaldi, fut chaleureusement applaudie !

La saison musicale proposée par l'association prenait fin samedi 16 juin avec le concert de l'*Orchestre de Picardie*, fidèle à notre localité depuis plusieurs années. Le programme était construit autour d'œuvres d'Igor Stravinski, Jean Françaix et la célèbre 40^e Symphonie de Mozart. La direction était confiée à Benjamin Ellin, par ailleurs compositeur de *Blaze*, une œuvre pour accordéon magnifiquement exécutée par le soliste Pascal Contet.



FÊTE DE L'ART ET DE LA MUSIQUE



Dimanche 10 juin, les bords ensoleillés de l'Aisne accueillent une vingtaine d'exposants pour la traditionnelle *Fête de l'art et de la musique*. Artistes et créateurs présentent leurs travaux aux visiteurs, tandis que de nombreux enfants s'amusaient dans la grande structure gonflable mise à leur disposition. Le midi, une petite restauration était proposée au public puis, l'après-midi, de jolies notes produites par l'orchestre *Couleur Bossa* agrémentaient ce dimanche au bord de l'eau.

MOBILISÉS À LA BONNE ORGANISATION DE CETTE JOURNÉE, LES ATELIERS DES BORDS DE L' AISNE, LE COMITÉ DES FÊTES, LE PERSONNEL COMMUNAL ET TOUS LES EXPOSANTS AVAIENT RÉUNI LES INGRÉDIENTS D'UNE JOURNÉE RÉUSSIE. POURTANT, NE MOBILISANT QUE TIMIDEMENT LE PUBLIC, CETTE MANIFESTATION N'A PAS OBTENU LE SUCCÈS QU'ELLE MÉRITAIT. AUSSI, LES ORGANISATEURS SE VOIENT CONTRAINTS DE NE PLUS RECONDUIRE CETTE MANIFESTATION.



ENTRÉE LIBRE !! LA TROUPE DES SALTIMBANQUES 02 PRÉSENTE ENTRÉE LIBRE !!



TROUPE DES ENFANTS **COMME LES GRANDS !** DE JOHANN CORBARD
SAMEDI 30 JUIN 20H00 **SALLE DES FÊTES DE GUIGNICOURT** **DIMANCHE 1^{ER} JUILLET 15H00**
 TROUPE DES ADOS **LES AVENTURIERS DE KOH-BONGA** DE ANGÉLIQUE SUTTY



Prochainement dans votre salle des fêtes



Le Doudou

Mardi 11 septembre à 20h

Hôtel Transylvanie 3

Mercredi 12 septembre à 15h

L'affichage réalisé près de la salle des fêtes, le tableau lumineux d'information, le site ville-guignicourt.fr et notre page Facebook vous informent des modifications susceptibles d'être apportées à la programmation. Séances organisées par la ville de Guignicourt avec la participation de la fédération des MJC de l'Aisne.

Tarif adultes : 5,50 €
Tarif réduit : 3,50 €

PRIX CYCLISTE DE GUIGNICOURT

MERCREDI 15 AOÛT 2018

COSSARDS : 13H00
 CAT. 1 - 2 : 13H30
 CAT. 3 - 4 : 13H30

ENGAGEMENTS
 06 24 22 77 26
 CALAIS@FORANGE.FR

INFORMATIONS
 06 24 22 77 26
 FRANCOIS@FORANGE.FR

ufolep 02

GUIGNICOURT

FORUM DES ASSOCIATIONS

6^e édition

CET ÉVÈNEMENT EST EN COURS D'ORGANISATION LE PROGRAMME SERA DIFFUSÉ À LA RENTRÉE

- CULTURE
- SPORT
- MUSIQUE
- ENTRAIDE
- LOISIRS
- SOLIDARITÉ

SAMEDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2018
ROTONDE & ESPLANADE JEAN THOURAUD
14 H / 17 H - ENTRÉE LIBRE

Infos sur ville-guignicourt.fr et sur notre page officielle facebook

MANIFESTATION ORGANISÉE PAR LA COMMUNE DE GUIGNICOURT

GUIGNICOURT

Dimanche 9 septembre 2018

LA ROTONDE de 12h30 à 15h



ENTRÉE GRATUITE

Expo Méhari



PROGRAMME ET INFOS SUR

www.mehariclubdefrance.com

POSSIBILITÉ D'INSCRIPTION À LA BALADE POUR
LES POSSESEURS DE MÉHARI AUPRÈS DE
belgique@mehariclubdefrance.com

GUIGNICOURT

22 et 23 septembre 2018

Week-end découverte multi-sports

NOTEZ CES DATES
DANS VOTRE AGENDA



Cet évènement est en cours d'organisation avec
les associations, des informations vous seront
communiquées à la rentrée.



BROCANTE

Vide grenier

Dimanche 16 septembre 2018

BULLETIN D'INSCRIPTION

à découper ou à recopier sur papier libre
et à retourner avec votre règlement adressé à :

SYNDICAT D'INITIATIVE - MAIRIE ou 1 bis rue des Fermes - 02190 GUIGNICOURT

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Tél. : _____ Mail : _____ @ _____

Nombre d'emplacement(s) à 6 € / 3 m : _____

Électricité (tarif 7 €) OUI NON

Montant total de votre règlement : _____ €

N° RC pour les professionnels / N° CNI pour particuliers _____

Titre délivré le ____ / ____ / _____ par _____

Joindre obligatoirement votre règlement avec la réservation.
Votre numéro d'emplacement vous sera communiqué par courrier.

GUIGNICOURT

Dimanche 16 septembre 2018

BROCANTE

Vide grenier



Esplanade Jean Thouraud - de 6 h à 18 h

6 € les 3 mètres - Buvette et restauration
Réservations : si02gui@orange.fr - tél. 03 23 25 98 86

Guignicourt fleurie

Quand nous parlons « végétal » à Guignicourt, nous évoquons souvent les pelouses et les haies qui bordent nos rues, très peu le fleurissement des maisons. C'est méconnaître les nombreux jardins, les nombreux parterres floraux qui sont offerts à notre ravissement.

Ce printemps a été propice à la pousse des fleurs. Les arbustes montrent un fleurissement abondant. Partout dans la commune, des taches de couleur égaièrent notre œil. Nous profitons de ce numéro pour vous faire partager cette vision florale au travers de quelques photos prises au hasard de nos pérégrinations guigni-

courtoises. Bien sûr, elles ne sont qu'une mise-en-bouche. Il y en a tant d'autres. Nous vous invitons à sillonner notre commune pour les découvrir. Merci à vous tous qui, par vos plantations, participez à l'embellissement de notre commune



Seringats, deutzias, weigélías, pivoines, gaillardes, valérianes, et tant d'autres, mettent de la gaieté dans nos rues et font aussi le bonheur de nombreux hôtes...



Les rosiers

Ce printemps, ils sont les rois de nos jardins. Luxuriants et colorés, ils ont rarement été aussi beaux...





RUE
DU BOIS ROBINET

Un éco-quartier multicolore

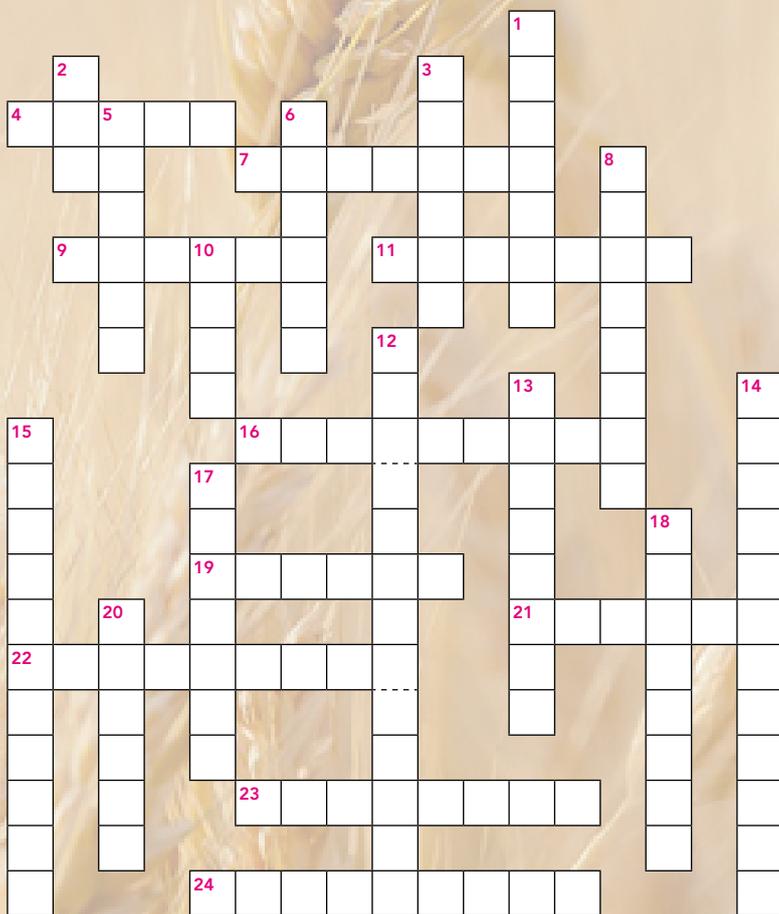
si vous vous êtes promenés dans le futur éco-quartier Bellevue, vous avez pu admirer cette débauche de couleurs. Centaurées bleues, blanches et rouges, coquelicots et matricaires ponctuent le décor dans une farandole colorée.



RETROUVEZ LES 8 DIFFÉRENCES



LES RUES GUIGNICOURTOISES EN MOTS FLÉCHÉS



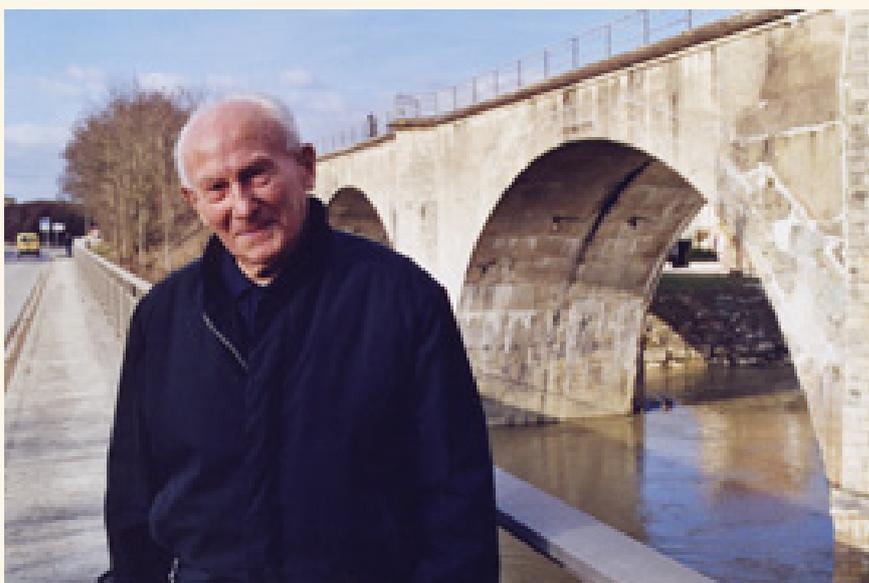
DÉFINITIONS

- 1 Docteur et infirmière
- 2 Avant le pont sur l'Aisne
- 3 Proches de l'Enfer et du Purgatoire
- 4 Autrefois reliées toutes deux par le fer
- 5 Poète axonnais
- 6 Aida à la reconstruction du village
- 7 Dans le nord du village et de la France
- 8 À la fois rue et chemin
- 9 L'Angélus lui est dû
- 10 Ancienne capitale aujourd'hui préfecture
- 11 L'Aisne y déborde souvent
- 12 Ma sœur est parisienne
- 13 Aviateur du Nouveau Monde
- 14 Sur la route de la Belgique
- 15 Amie d'outre-Rhin
- 16 Il s'y désaltère, l'animal !
- 17 Maréchal de France
- 18 Rue, mais aussi résidence et lotissement
- 19 Entrepreneur et résistant
- 20 Musicien et ancien combattant Guignicourtois
- 21 A perdu ses ailes dans le haut du village
- 22 Ancien président des États-Unis
- 23 Ancien maire et conseiller général
- 24 La scierie lui a fait place

Solutions des jeux en dernière page

UN ANCIEN GUIGNICOURTOIS RACONTAIT...

Figure bien connue des Guignicourtois, Charles Decelle (1911-2009) dit « Charlot » a été le témoin de nombreux événements qui ont marqué la vie de notre village. Sa vie professionnelle fut entièrement consacrée à la sucrerie, où il exerçait le métier de chaudronnier, puis de surveillant de campagne. En 2003, lorsque nous l'avions interviewé, il évoquait son enfance dans notre village, alors occupé par les soldats allemands de la Première Guerre.



« Mes parents étaient les gardiens du pont. Nous habitions une petite maison située sur les bords de la rive gauche de l'Aisne, sur la droite de la route menant à la sucrerie. Cette maison fut détruite en même temps que les deux ponts, au tout début de la guerre 1914-1918. Les Allemands construisirent, aux environs de notre maison détruite, une baraque destinée à les abriter lorsque les ponts furent provisoirement rétablis. Le matin, vers 5 h, les pêcheurs arrivaient de Reims par le train. Leurs femmes en grande robe n'arrivaient que plus tard au train régulier avec le repas du midi. Habitant près de la rivière, ces femmes nous demandaient l'itinéraire pour rejoindre leur mari et il m'arrivait, faute de pancarte, de les conduire directement au lieu de rendez-vous fixé.

Le pont suspendu était magnifique, la couleur de ses pierres tirait sur le gris. J'ai toujours entendu dire que ce pont était unique en France. De notre maison, nous voyions arriver les troupes militaires, marchant au pas. Ces troupes s'arrêtaient avant de s'engager sur le pont suspendu et le franchissaient en rompant le pas, pour éviter le phénomène de résonance risquant de causer des dommages à sa structure. Le passage de véhicules sur la passerelle donnait lieu à des secousses. La masse était d'ailleurs limitée à 4500 kg.

Avant l'arrivée des Allemands, le pont était gardé par des soldats français. Mon père était mis à contribution pour assurer leur ravitaillement en boisson qu'il allait chercher à la maison Griffart : une grosse quantité de tonneaux de vin fut consommée, ça flûtait dur à cette époque ! Mon père ne reçut jamais de réquisitions

écrites de ces soldats pour le ravitaillement qu'il assurait. Aussi, il dut acquitter, à la fin de la guerre, la facture des tonneaux de vin qu'il n'avait pourtant pas consommés !

À l'intérieur du pont, sur les trottoirs de la passerelle, il y avait au niveau des piles des trappes avec des échelles installées à demeure donnant accès aux chambres à mines. Le génie militaire français s'y reprit à deux fois pour le détruire très peu de temps avant l'arrivée de l'armée allemande. Notre maison située près du pont fut détruite à ce moment là. [...]

Les soldats allemands arrivés en éclaireurs à Guignicourt étaient des Uhlans. Arrivés à travers champs depuis le Bois en Vain, ils étaient au nombre d'une dizaine environ, et certains parlaient très bien le français. Le haut de leur casque était plat, le devant portait un insigne de tête de mort et une crinière était accrochée à l'arrière. Ils ont interrogé les quelques civils qui étaient là avant de poursuivre leur route.

LE PONT DU CBR

Le pont du CBR sur l'Aisne était constitué de deux travées métalliques reposant sur une pile centrale en maçonnerie. Lorsqu'il fut détruit, il subsistait un énorme trou à l'emplacement de la pile centrale dans lequel l'eau de la rivière bouillonnait. Dans ce trou



Depuis la maison familiale installée au bord de la route de Condé, la vue sur le pont suspendu est imprenable. Le voici, avec sa passerelle routière et, en arrière-plan, le pont du CBR Soissons-Rethel.



À gauche, la baraque reconstruite par les Allemands non loin de la maison familiale. Nous sommes sur la rive gauche de l'Aisne, le long de la route venant de Condé et se dirigeant vers Guignicourt.



Combinant deux étages, le pont suspendu offrait initialement le passage à la route (étage inférieur) et à la ligne de chemin de fer Reims-Laon (étage supérieur). Après sa destruction par les Français, les Allemands édifièrent deux ponts-bois distincts : un premier pour rétablir la circulation routière (à gauche sur la photo) et un second pour la voie ferrée (à droite).



À Condé-sur-Suippe, la maison du directeur de la sucrerie, dans laquelle la famille Decelle fut hébergée en compagnie d'autres familles.



Comme le décrit M. Decelle, voici le tablier du pont CBR effondré en V après dynamitage de ses piles. Situé en amont du pont suspendu, ce pont offrait le passage à la voie métrique Soissons-Rethel qui rejoignait la place de la gare en cheminant dans la rue (actuelle rue Georges Lhotelain).

s'enfonçait l'extrémité de chacune des deux parties métalliques du pont qui formait un V. Bien que les Allemands occupaient le village, les troupes françaises tentèrent à plusieurs reprises de franchir l'Aisne. Alors qu'aucun des deux ponts sur l'Aisne n'était reconstruit, un officier français se risqua à franchir ce pont détruit avec son cheval. Déséquilibré, le cheval glissa sur le tablier métallique et ne put se dégager du trou creusé par l'explosion dans le lit de la rivière, peu profonde à cet endroit. Ce pauvre cheval fut abattu sur place. Mon père connaissant bien les lieux indiqua aux autres cavaliers un endroit où la présence de grève donnait peu de profondeur d'eau pour permettre leur passage. Une femme de Guignicourt subit pareille mésaventure en voulant franchir ce pont et se noya à l'emplacement de la pile détruite.

LA RECONSTRUCTION DES PONTS SUR L'AISNE

J'ai vu reconstruire le pont suspendu par le génie militaire allemand, ainsi qu'une baraque destinée à les abriter, non loin de notre maison détruite. Étant enfant, ils toléraient ma présence mais chassaient les grandes personnes. Alors que mes parents revenaient fouiller les décombres de leur maison pour récupérer quelques affaires, mon père fut réquisitionné par les Allemands pour participer à la reconstruction provisoire de l'ouvrage. D'autres civils comme le père Judas furent également requis.

Ces ponts furent très rapidement rétablis au moyen de pieux enfoncés dans le lit de la rivière, sur lesquels reposaient des charpentes. Le bois ayant servi à cet ouvrage provisoire provenait des scieries et menuiseries avoisinantes. Sur le chantier auquel participaient soldats allemands et civils français, certains requis apprirent à modérer leurs commentaires sur l'armée allemande. Sous la surveillance de sentinelles armées, un requis français ne se privait pas de critiques sur les Allemands. Plusieurs jours passèrent et, parmi les Allemands, un soldat dit à mon père dans un parfait Français : « Vous direz à votre camarade qu'il se calme un peu car ça pourrait lui jouer un mauvais tour ! ».

Avant que notre maison ne soit détruite, nous fûmes hébergés quelque temps à la sucrerie, dans le sous-sol de la maison du directeur, en compagnie d'autres familles. Au début de la guerre, un jeune soldat français, blessé par une balle qu'il avait reçue dans le ventre, s'y était également réfugié. Des femmes, dont ma mère, s'affairaient autour de lui lorsque des soldats allemands arrivèrent. Il retira les couvertures qui le protégeaient pour montrer sa blessure. Un médecin major, parlant très bien le Français, vint établir son diagnostic puis il fut emmené. Il devait malheureusement décéder par la suite.

CHEZ LE PÈRE FÉLIX

Lorsque nous avons quitté la sucrerie, nous sommes venus habiter une maison du haut de Guignicourt, chez le Père Félix, non loin de l'ancienne gare du CBR. Ce secteur était souvent bombardé depuis Cormicy pour empêcher le trafic. À plusieurs reprises, des civils furent tués. Le Père Félix était un ami de M. Alfred Barbarre, le directeur de la sucrerie. Nous habitons le haut de la maison, le père Félix occupait le bas. Un abri avait été aménagé dans le jardin. C'était une ancienne cave qui avait été agrandie et consolidée. Plusieurs lits de traverses de chemin de fer avaient été disposés sur le toit, puis recouverts d'une couche de terre.

Un soir, au cours d'un bombardement, nous étions tous réfugiés dans cet abri. Sauf la mère Félix qui ne voulut pas nous rejoindre. Dans sa maison, elle découvrit avec stupeur, un obus de gros calibre encore brûlant qui avait traversé le mur en carreaux de terre et n'avait heureusement pas éclaté. Il avait néanmoins réussi à causer d'autres dégâts puisqu'une table en bois fut coupée en deux ! D'autres obus étaient tombés à proximité de la maison, dont un avait creusé un entonnoir devant l'entrée de la cave, dans lequel la mère Félix fit une chute en venant nous chercher.

Certains obus diffusaient un gaz. Aussi, nous avions disposé à l'entrée de la cave plusieurs couvertures pour empêcher les gaz de pénétrer. Ma mère devait toujours souffrir d'une émanation qu'elle



Avril 1915 - Photographié depuis le pont de la ligne Reims-Laon, le pont CBR provisoirement rétabli sur lequel une voie de 0,60 m (voie militaire) a remplacé la voie métrique. Depuis Guignicourt, cette voie ferrée permet aux Allemands de rejoindre la Cote 108 à Berry-au-Bac.

respira au cours d'un de ces bombardements et qui la fit tomber dans les pommes. Quelque temps après la guerre, en retournant traîner dans les décombres de cette maison détruite, je retrouvai un petit fusil de gosse qu'un soldat allemand m'avait donné !

LES BOMBARDEMENTS

Lorsqu'il y avait des bombardements, nous avons pris l'habitude des bruits. Quand les Français tiraient sur Guignicourt par exemple, on entendait d'abord le coup puis, l'obus parti, on l'entendait jurer. Si ensuite on ne l'entendait plus, on se couchait parce qu'il ne tombait pas loin. Sinon, lorsque le bruit continuait, nous ne bougions même pas ; il était passé à côté, nous étions habitués. La durée séparant le tir de l'obus et son arrivée sur Guignicourt était assez courte. Les positions françaises, longtemps situées à Berry-au-Bac à la Cote 108, étaient très proches de nous. [...]

Une ordonnance allemande qui avait un enfant de mon âge, m'avait pris en amitié. Ce soldat me donnait parfois du chocolat. Un jour, il m'emmena avec lui conduire des chevaux au moulin, distant du village d'un kilomètre. Le soldat me jucha sur son cheval, les autres suivaient. Alors que l'ordonnance surveillait ses chevaux en train de paître, nous fûmes repérés par l'artillerie française, depuis Cormicy ou Berry-au-Bac. Un obus fut tiré dans notre direction. Aussitôt, il me ramena à fond de train à la maison puis repartit chercher ses chevaux. Cela ne l'empêcha pas d'y retourner les jours suivants !

LA NOURRITURE

On allait voir les Allemands. Il y en a qui nous donnaient à manger, d'autres nous disaient « Raus, Französe ! » ou « Karl (il y en a qui m'appelaient Karl, Charles en allemand), komm ! » et ils me donnaient ce qu'ils pouvaient, parce qu'au début, ça regorgeait de tout. Dans les épiceries, il y avait tout ce qu'il fallait mais ils ont gaspillé. Pour le sucre, quand ils allaient à la sucrerie, ils en donnaient à leurs chevaux, ça leur donnait un coup de fouet. Pour avoir à manger, nous disions aux Allemands : « Brot ! » (pain). Au plus grand étonnement de mon père, je comprenais et savais dire pas mal de choses. »



Cette vue réalisée par l'escadrille Caudron 30 le 1^{er} avril 1916 permet de distinguer les 3 ouvrages sur l'Aisne. De gauche à droite, le pont de la route, le pont de la ligne Reims-Laon et le pont du CBR.

Ainsi s'achève la première partie du témoignage de M. Charles Decelle. Pour préserver au maximum l'intégralité de son récit et fournir une illustration adaptée, la suite de ce témoignage sera publiée dans un prochain numéro. Nous remercions les enfants de M. Decelle d'avoir accepté de partager avec nos lecteurs les souvenirs de leur père.

GUIGNICOURT ET MENNEVILLE UNE COMMUNE NOUVELLE À L'ÉTUDE

Les conseillers municipaux de Guignicourt et de Menneville se sont prononcés favorablement à l'étude de la création d'une commune nouvelle. Ce projet consiste en la fusion de nos deux communes qui, sur le plan administratif, n'en formerait plus qu'une.

Depuis toujours, le destin de Guignicourt et de Menneville est partagé. C'est encore plus vrai, ces dernières décennies : par les écoles, premier élément fédérateur à travers un groupement scolaire, auquel les deux communes ont collaboré en fonctionnement, mais aussi au travers des habitudes de vie quotidienne des habitants des deux communes qui se croisent et partagent les mêmes lieux (services de santé, commerces de proximité, marché hebdomadaire, transport ferroviaire, clubs sportifs, associations, etc.).

Les maires de Guignicourt et Menneville ont eu la volonté de renforcer la collaboration de leur commune dans un souci d'efficacité et d'efficience des services de proximité. Étant garants du lien entre la population et les élus et de la relation de proximité entre administration et administrés, les élus souhaitent créer une commune nouvelle regroupant leurs communes. Ils affichent la volonté de pérenniser les deux communes fondatrices, de mutualiser les services indispensables au développement et à l'épanouissement des habitants, tout en offrant à chacun la même qualité de services. Ce projet de création d'une commune nouvelle s'inscrit dans une réorganisation territoriale significative (Loi NOTRe) bousculant les limites des régions et des territoires communautaires. La rareté de l'argent public, associée à des attentes fortes de nos concitoyens pour améliorer les services aux publics tout en maîtrisant la fiscalité locale, motivent ces réformes.

La commune nouvelle permet, face à l'intégration des compétences notamment en matière d'aménagement du territoire, de garder, pour les communes membres, une place prépondérante dans l'organisation administrative générale, notamment une meilleure représentation de son territoire au sein des différentes administrations, de la communauté de communes de la Champagne Picarde dont elle dépend et des différents syndicats auprès desquels elle est membre.

En renforçant les solidarités entre les deux communes et en instaurant la concertation comme préalable à la décision à l'action publique, la commune nouvelle contribuera à une forme de gouvernance plus moderne et mieux adaptée aux enjeux de notre territoire.

LES GRANDS PRINCIPES

Une commune nouvelle se substitue, administrativement, aux deux autres. Son nom résulte, généralement, de la juxtaposition des noms des communes fondatrices. Elle est dirigée par un maire et un conseil municipal. Elle se définit comme une collectivité de projets, en charge des grands services publics, de la définition des politiques locales et des investissements structurants. Elle est ouverte sur le territoire dont elle défend les valeurs.



Les communes historiques conservent leurs limites territoriales mais ne sont plus des collectivités territoriales. Elles deviennent communes déléguées : commune déléguée de Guignicourt / commune déléguée de Menneville.

Elles ont, chacune à leur tête, un maire délégué, lui-même adjoind du maire de la commune nouvelle. Elles sont au cœur de l'organisation quotidienne. Elles portent les services qui accompagnent chacun d'entre nous tout au long de sa vie. Elles animent leur territoire en lien étroit avec les habitants, les associations et l'ensemble des acteurs du réseau social, éducatif, culturel, sportif qui fait leur spécificité et leur identité.

LES PROCHAINES ÉTAPES

Les habitants de Guignicourt et Menneville seront informés des différentes étapes administratives du regroupement, prévu pour le 01/01/2019. L'acte fondateur de ce regroupement reposera sur une délibération des conseils municipaux respectifs, prise avant le 01/10/2018. Au préalable, les principes fondateurs de la commune nouvelle seront énoncés par la rédaction d'une charte. Socle fondateur de la commune nouvelle, elle rappellera le contexte (historique, social, culturel, économique, géographique, etc.), les habitudes de vie de la population, les coopérations existantes entre les communes (travail commun, existence de syndicats intercommunaux, etc.), les enjeux et les perspectives (renforcer la représentation du territoire par rapport à l'État, aux autres collectivités et à l'intercommunalité).

Elle formalisera le projet commun de territoire défini entre les élus, la volonté de se regrouper et les objectifs poursuivis : aménager le territoire, créer et/ou maintenir des services publics, permettre l'égalité d'accès aux services par les habitants, partager des politiques, mutualiser des moyens, etc.), tout en conservant l'identité des communes fondatrices. Elle permettra d'acter l'organisation de la commune, le rôle des communes déléguées ainsi que l'organisation des personnels en place.

QUELLE AUTORISATION DOIS-JE DEMANDER POUR RÉALISER DES TRAVAUX DE TOITURE ?



Plusieurs demandes nous ont été adressées pour un changement de toiture. Pour vous aider à finaliser votre projet, nous souhaitons préciser les règles d'urbanisme concernant ces travaux spécifiques :

Pour les toitures, la règle est que les travaux de **remise en état partielle ou de réparation** ne sont pas soumis à déclaration.

Dans le cas d'une **réfection de la totalité de la toiture**, même à l'identique et bien qu'il n'y ait pas de modification de l'aspect extérieur, il faudra une autorisation et déposer une déclaration préalable de travaux.

Une modification de l'aspect extérieur de la toiture nécessite une autorisation et le dépôt soit d'une déclaration préalable de travaux, soit d'un permis de construire, selon le cas :

- s'il y a **modification de la pente de la toiture, de sa hauteur (surélévation), un changement du type de couverture** (remplacement d'ardoises par des tuiles, par exemple), il faut déposer un permis de construire ;
- s'il y a **pose d'une fenêtre de toit, d'une souche de cheminée, d'une lucarne**, il est nécessaire de déposer une déclaration préalable de travaux.

BADGE DÉCHETTERIE

Dans le cadre de l'optimisation des déchetteries, le *SIRTOM du Laonnois* s'est équipé d'un système numérique de contrôle d'accès et de gestion des flux. Depuis avril, vous êtes invités à vous rendre sur le site www.sirtom-du-laonnois.com afin de compléter votre demande de carte, ou bien appelez le SIRTOM au 03 23 26 80 00. Munissez-vous d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité, au format papier ou numérique. Vous pourrez obtenir votre badge gratuit de la façon suivante :

- sous 15 jours à la déchetterie sélectionnée ;
- en vous rendant au siège du *SIRTOM* ;
- le recevoir à domicile en joignant une enveloppe timbrée.

À noter que **la présentation du badge deviendra obligatoire à compter du 01/10/2018**. La règle de dépôt demeure de 1 m³ par jour et par foyer.

PLAN NATIONAL CANICULE

La municipalité de Guignicourt informe la population qu'un registre nominatif des personnes âgées et/ou handicapées est ouvert. Ce registre permettra l'intervention des services sanitaires en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Sur ce registre peuvent être inscrites les personnes âgées de 65 ans et plus et résidant à leur domicile, les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile et les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile. Cette inscription n'est pas obligatoire, elle est faite sur demande de la personne elle-même, d'une tierce personne ou par la mairie pour les personnes dont elle a connaissance de leur isolement. Ce registre ne peut être communiqué qu'aux services de la préfecture.



0 800 06 66 66 Service & appel gratuits

ESPACES VERTS COMMUNAUX

En cette période, les pluies orageuses et fortes chaleurs sont propices à la pousse des pelouses et des très nombreux arbustes de la commune, compliquant l'entretien des espaces verts. De plus, la nouvelle réglementation pour les collectivités limitant strictement l'emploi de certains produits phytosanitaires, les nouvelles méthodes de désherbage utilisées s'avèrent plus respectueuses de l'environnement, mais cependant moins efficaces qu'auparavant.

Nos employés communaux font leur possible pour garder notre commune dans le meilleur état de propreté possible. Les pelouses sont tondues régulièrement, les haies seront taillées. Mais cela n'empêchera pas, ici ou là, la présence d'une mauvaise herbe au bord des trottoirs ou au pied des murets. Elle sera enlevée. Et, si vous souhaitez participer à l'effort communal par un geste citoyen : arrachez-la ! Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension.

Contre les **cambrillages**, les **bons réflexes!**

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous vous absentez ?
Bénéficiez de **L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES** : faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie.

RÉUNION DU 28 MARS 2018

Budgets primitifs 2018

Budget communal

Le conseil approuve la reprise des résultats de l'exercice 2017. Ceux-ci présentent un excédent de 761 849,82€ en fonctionnement et un déficit de 22 651,23€ en investissement.

En fonctionnement, le budget communal est équilibré en dépenses et en recettes à hauteur de 3 096 919,89€. En investissement, les dépenses et recettes s'équilibrent à hauteur de 2 051 912,93€.

Le conseil municipal a :

- voté les comptes administratifs 2017 de la commune, du service assainissement, du camping, du pôle d'activités et du lotissement ;
- voté les comptes de gestion 2017 ;
- procédé à l'affectation des résultats 2017 ;
- voté les taux d'imposition 2018.

Vote des taux d'imposition

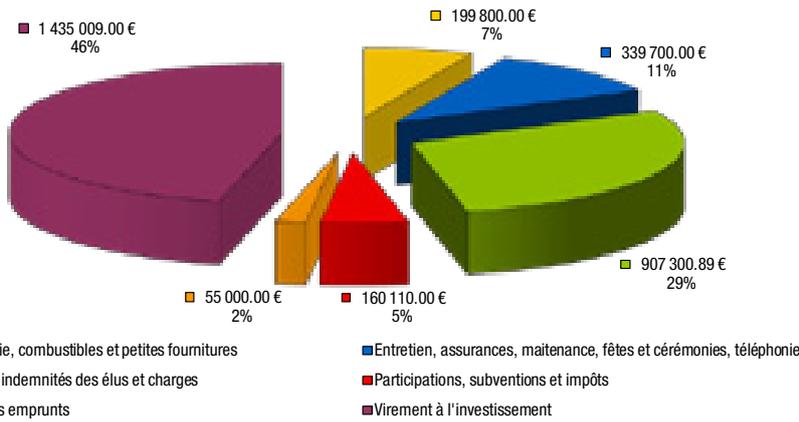
Le conseil municipal décide de conserver pour 2018 les taux d'imposition votés en 2017 :

- taxe d'habitation 20,37 %
- foncier bâti 15,91 %
- foncier non bâti 23,93 %

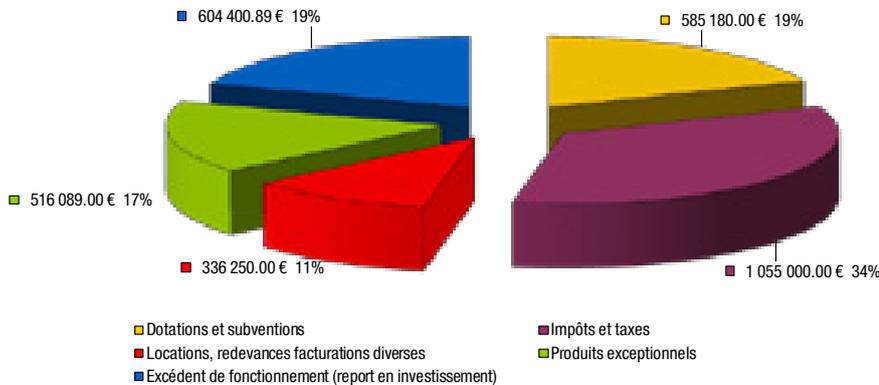
Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'État, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la Loi de finances.

Cimetières

Le conseil municipal autorise le maire à reprendre, au nom de la commune, et à remettre en service pour de nouvelles inhumations les concessions qui ont plus de trente ans d'existence et dont l'état d'abandon a été constaté à deux reprises, à plus de trois ans d'intervalle, dans les conditions prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les articles article L 2223-13 et suivants, donnant aux communes la faculté de reprendre les concessions perpétuelles et centennaires en état d'abandon.



Dépenses prévisionnelles 2018



Recettes prévisionnelles 2018

Budgets annexes

La réglementation impose pour l'assainissement, le camping, le pôle d'activités de disposer de budgets distincts du budget communal. Il est en de même pour la gestion financière d'un lotissement, c'est la raison pour laquelle le budget annexe du lotissement du Champ d'Argent a été créé à la fin de l'exercice 2017 par délibération. Le conseil approuve la reprise des résultats de l'exercice 2017 et adopte ces budgets équilibrés en dépenses et en recettes, en fonctionnement et en investissement.

	REPRISE DES RÉSULTATS 2017		BUDGETS 2018	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Assainissement	99 991,82 €	39 500,62 €	396 346,82 €	364 849,00 €
Camping	912,56 €	11 303,24 €	57 912,56 €	58 618,24 €
Pôle d'activités	98 751,11 €	- 3 040,00 €	147 014,11 €	4 240,00 €
Lotissement	425 100,00 €	- 80 684,22 €	504 590,78 €	190 684,22 €

Mairie
 tél. 03 23 25 36 60 | fax 03 23 79 74 55
 ✉ mairie-guignicourt@wanadoo.fr

	matin	après-midi
LU	9h - 12h	14h - 17h
MA		
ME		
JE		
VE		
SA	14h - 16h30	
DI	fermé	

RÉUNION DU 25 AVRIL 2018

■ Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le conseil municipal a engagé une procédure de modification simplifiée du PLU pour modifier les règles de certaines zones (toitures, etc.) et réviser les règles applicables en matière de stationnement pour le commerce dans la zone 1AU, sur le fondement de l'article L.151-37 du Code de l'urbanisme. Depuis cette délibération, les réflexions se sont poursuivies au sein de la commission « urbanisme », de même que les échanges avec le bureau d'études Dumay ou la Direction Départementale des Territoires (DDT 02). Des ajustements mineurs ont été apportés pour compléter les conditions d'autorisation des entrepôts en zone urbaine UA et UB, ainsi que pour clarifier les règles de hauteur en zone urbaine et en zone à urbaniser.

Cette procédure ne donnant pas lieu à l'organisation d'une enquête publique, le projet de modification simplifiée est mis à la disposition du public durant le délai d'un mois en mairie et mis en ligne sur le site internet de la commune pour la même durée.

■ LOGIVAM

L'organisme LOGIVAM invite la commune à délibérer en vue de renouveler sa garantie sur un emprunt de 500 000,00 F souscrit en 1997 pour une durée de 32 ans au taux de 4,30 %, en vue de la construction de logements locatifs rue Louis Bertaux. Au 31/12/2017, le capital restant dû s'élève à 36 825,60 €. Le réaménagement de la dette consiste à allonger la durée initiale du prêt de 10 ans, soit 2039.

La commune accorde sa garantie solidaire à l'organisme LOGIVAM pour le remboursement à hauteur de 100 % de toutes les sommes dues au titre de l'emprunt référencé ci-dessus et renonce au bénéfice de discussion et prend l'engagement de payer toute somme due au titre de ce prêt en principal à hauteur de 100 %, augmentée des intérêts de retard et de tous les autres frais et accessoires qui n'auraient pas été acquittés par l'organisme LOGIVAM à leur date d'exigibilité, et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

■ Admissions en non-valeur

Madame la Trésorière de Guignicourt soumet à la commune un état de produits irrécouvrables de l'exercice 2011 et demande l'admission en non-valeur, pour un montant de 22,14 €. Ce produit ne pourra être recouvré sur décision du Tribunal d'Instance de Laon. Après en avoir délibéré, le conseil approuve les admissions en non-valeur présentées et inscrit les crédits nécessaires au budget communal.

■ Budget assainissement

Sur proposition du maire, le conseil adopte la décision modificative n°1 du budget assainissement pour un montant de 13 000,00 €, consistant en un ajustement de la somme allouée à la redevance pour modernisation des réseaux de collecte de l'année 2017 payée sur l'exercice 2018, compte tenu de la notification tardive de cette information par l'Agence de l'Eau.

■ Régime Indemnitare (RIFSEEP)

Mis en place le 22/11/2017, le RIFSEEP a été modifié en date du 20/02/2018, afin de prendre en compte les observations de la préfecture. Dans le but de modifier les modalités de versement de l'IFSE et du CIA en cas d'absences, le conseil accepte les nouvelles dispositions du régime indemnitaire.

■ Personnel communal

Sur proposition du maire, le conseil de créer un poste d'adjoint administratif principal 1^{re} classe à temps complet (35 heures), afin de procéder à un avancement de grade, ainsi qu'un emploi fonctionnel de Directeur Général des Services.

■ Plan Local d'Urbanisme (PLU)

En réunion du 28/03/2018, le conseil municipal a approuvé le cahier des charges de cession ou de location des terrains situés à l'intérieur du périmètre de la ZAC de l'éco-quartier. L'annexe 2 dudit cahier des charges correspond aux prescriptions urbanistiques, architecturales, paysagères et techniques. Il comprend notamment les règles d'urbanisme applicables aux futures constructions. Les réflexions menées par la commission urbanisme ainsi que les échanges avec les constructeurs locaux et acheteurs potentiels ont permis de procéder à des ajustements mineurs de ces règles. Dorénavant, les toitures terrasses pourront être accessibles avec platelage bois ou dalles sur plots. De même, elles pourront être végétalisées ou gravillonnées. Les toitures à pente 35° à 45° restent autorisées. Seront privilégiées les tuiles de terre cuite plates rouges, 22 au m² reconstituées (pour le détail complet, merci de vous reporter au PLU modifié consultable en mairie ou sur le site web ville-guignicourt.fr).

■ Questions diverses

Un point a été fait sur l'avancement des dossiers suivants : éco-quartier, commune nouvelle, dispositifs APV/API du département, multi-accueil et projet de résidence seniors en lien avec l'OPAL sur le site de La Marguette.

État civil

Naissances

Julian de Jésus

le 17/03/2018 à Reims

Nayla Girault

le 30/05/2018 à Bezannes

Mariages

Yannick Moreaux

et **Carine Bajoni**

le 05/05/2018

Julien Frachou

et **Ludivine Dubernet**

le 19/05/2018

Éric Santos Pereira

et **Angélique Marien**

le 26/05/2018

Benjamin Lesieur

et **Mathilde Nicolet**

le 09/06/2018

Décès

Paulette Robert née Letillois

le 18/03/2018 à Corbeny

Victoria Marlier née Minel

le 15/04/2018 à Guignicourt

Sylvie Hebert

le 16/04/2018 à Reims

Ida Petitdidier née Simon

le 09/05/2018 à Reims

Roger Pereira

le 17/05/2018 à Reims

Bernard Lagny

le 19/05/2018 à Guignicourt

Bienvenue

aux nouveaux Guignicourtois

M. Tallal Belissad
et **M^{lle} Alexia Pezin**

2 rue d'Évergnicourt

M^{lle} Erika Huck

8 rue de Saint-Quentin

M^{me} Odile Petit

1 rue de Saint-Quentin

M. et M^{me} Jean-Claude Poix

17 rue du Champ d'Argent

M. Benjamin Tingry

6B avenue du Général de Gaulle

Objets trouvés

à réclamer à la mairie

1 gilet

1 console de jeux

Clés

Secours

SAMU.....	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18

Gardes médicales

D^r Casalis	
Guignicourt.....	03 23 79 93 93
D^r Kleiber	
Guignicourt.....	03 23 79 83 44
D^r Trapenard	
Guignicourt.....	03 23 80 41 47
D^r Jeudy	
Corbeny.....	03 23 22 47 87
Cabinet médical	
Cormicy.....	03 26 61 32 32
D^r Delor	
Neufchâtel.....	03 64 16 40 03
En l'absence de votre médecin traitant, veuillez composer le 15.	

Collecte des déchets

Pour tout renseignement, appelez le SIRTOM au 03 23 26 80 00
 ✉ tritou@sirtom-du-laonnois.com

Rythme de la collecte

- ordures ménagères :
 > mercredi à partir de 13h
- recyclables (bacs) :
 > dans les rues suivantes, un mercredi sur deux, à partir de 6 h :
 rue de la Libération (au-delà du pont SNCF), clos du Château, rue de la Miette, rue de Mauchamp, rue du Champ Rolland et route de Condé
 > dans les autres rues :
 un jeudi sur deux à partir de 6 h



Calendrier de collecte

■ ordures		■ recyclables (bacs)	
juillet	août	septembre	
ME 4	ME 1	ME 5	
JE 5	JE 2	ME 12	
ME 11	ME 8	JE 13	
ME 18	ME 15	ME 19	
JE 19	JE 16	ME 26	
ME 25	ME 22	JE 27	
	ME 29		
	JE 30		

Déchetterie

	matin	après-midi
LU	fermé	
MA	9h - 13h	14h - 18h
ME	fermé	
JE	fermé	
VE	9h - 13h	14h - 18h
SA	9h - 12h	fermé
DI	9h - 12h	fermé
Fermé les jours fériés		

Permanences

Mairie | tél. 03 23 25 36 60

Soliha Aisne (projet amélioration habitat)
 > le 3^e mardi du mois de 15h30 à 16h30

M. Philippe Timmerman
 Conseiller départemental et maire
 > le vendredi à 18h

M^{me} Aude Bono-Vandorme
 Députée de l'Aisne
 > le 4^e vendredi du mois de 16h45 à 17h15
 (sur rendez-vous au 03 23 23 24 25)

Maison de Services au Public
 tél. 03 23 25 36 80
 ✉ rsp-sud@cc-champagnepicarde.fr

Depuis le 9 octobre 2017 et pour une durée indéterminée, les horaires d'accueil de La Maison de Services au Public sont modifiés. Merci de vous reporter aux horaires dans l'encadré ci-dessous

Manpower
 > le mardi de 13h30 à 14h30
 (sur rendez-vous au 03 23 27 79 00)

Mission locale
 > le mardi après-midi sur rendez-vous

Supplay
 > le mercredi de 10h30 à 11h30

Initiation informatique en groupe / individuel (gratuit)
 > le mercredi de 13h30 à 16h30
 > le jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Relais assistantes maternelles
Marie Pamart (sur rendez-vous)
 > le vendredi matin | tél. 03 23 22 36 81

Centre social Yvonne Bonieux

Assistante sociale de la DIPAS
 > les 2^e et 4^e lundis du mois de 14h à 16h

Puéricultrice de la PMI
 > le 4^e mardi du mois de 14h à 16h

ADMR | tél. / fax 03 23 80 13 75
 > les lundi et mardi de 13h45 à 16h30, le mercredi de 13h30 à 16h30, le jeudi de 13h45 à 17h et le vendredi de 8h30 à 11h45

Maison de Services au Public

(horaires provisoires depuis le 09/10/2017)

	matin	après-midi
LU		
MA	9h - 12h30	13h30 - 17h30
ME	9h - 12h	
JE	fermé	
VE	fermé	
SA	fermé	
DI	fermé	

Gendarmerie

	matin	après-midi
LU	8h - 12h	14h - 19h
MA	fermé	
ME	fermé	
JE	fermé	
VE	fermé	
SA	fermé	
DI	fermé	

Agenda des manifestations

(sous réserve de modifications)



Retrouvez les annonces de manifestations sur la page Ville de guignicourt

juin 2018

MARDI 26
 La Halle
 Concert de fin d'année de l'école de musique de Guignicourt à 18h30

SAMEDI 30
 Salle des fêtes
 Théâtre avec Saltimbanques 02
 voir annonce en page 13

SAMEDI 30
 Esplanade
 Fête patronale / Show de Cloco
 voir encart séparé

juillet 2018

DIMANCHE 1^{er}
 Salle des fêtes
 Théâtre avec Saltimbanques 02
 voir annonce en page 13

DIMANCHE 1^{er}
 Esplanade
 Fête foraine organisée par le Comité des fêtes
 voir encart séparé

VENDREDI 13
 Bords de l'Aisne
 Feu d'artifice organisé par le Comité des fêtes
 voir encart séparé

SAMEDI 14
 Esplanade
 Repas populaire du Syndicat d'Initiative Festivités pour la Fête Nationale organisées par le Comité des Fêtes
 voir encart séparé

août 2018

MERCREDI 15
 Salle d'activités
 Prix de Guignicourt organisé par le Team Guignicourt Vallée de la Suippe
 annonce en page 13

septembre 2018

SAMEDI 1^{er}
 Rotonde
 Forum des associations
 annonce en page 13

DIMANCHE 9
 Rotonde
 Expo Méhari
 annonce en page 14

DIMANCHE 16
 Esplanade
 18^e brocante vide-grenier organisée par le Syndicat d'Initiative à partir de 6h
 annonce en page 14

SA 22 et DI 23
 Esplanade
 Fête du sport
 annonce en page 14

SOLUTIONS DES JEUX DE LA PAGE 16

JEU DES 8 DIFFÉRENCES

- 1) ombre allongée de la poubelle
- 2) plaque de rue sur le parement d'angle gauche déplacée vers le bas
- 3) tirant de la cheminée de gauche effacé
- 4) couleur de la porte sous l'escalier modifiée
- 5) rideau de la fenêtre en haut à gauche abaissé
- 6) branche effacée sur le bord gauche
- 7) pierre effacée au centre du linteau de la fenêtre sous l'horloge
- 8) cheminée de droite effacée

MOTS FLÉCHÉS

- 1 BONIEUX - 2 BAC - 3 FERMES - 4 GARES
- 5 RACINE - 6 CANTAL - 7 CAMBRAI
- 8 ECOLIERS - 9 MILLET - 10 LAON
- 11 REULOT - 12 ILE SAINT LOUIS
- 13 MORTIMER - 14 EVERGNICOURT
- 15 ILLERRIEDEN - 16 ABREUVOIR
- 17 LECLERC - 18 BELLEVUE - 19 CURTIL
- 20 TOURTE - 21 MOULIN - 22 ROOSEVELT
- 23 THOURAUD - 24 CROISSETTE

FÊTE PATRONALE GUIGNICOURT

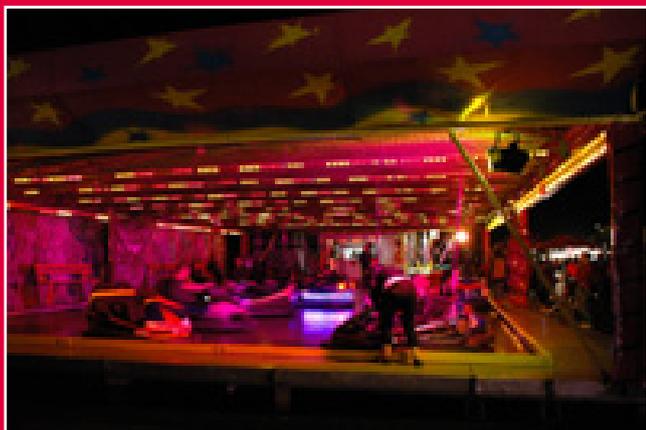
Esplanade Jean Thouraud



DIMANCHE 1^{er} JUILLET 2018

Philippe Leroy

Show Cloclo
de 16 h à 17 h 30



SAMEDI 30 JUIN 2018

Soirée dansante

Sono animée par
Le Tiot et Léo
de 21 h à 2 h



FÊTE NATIONALE GUIGNICOURT



VENDREDI 13 JUILLET 2018

Distribution de lampions

Rendez-vous à 21 h 30 sous La Rotonde
(esplanade Jean Thouraud)

Retraite aux flambeaux

avec la participation des Majorettes de
Guignicourt



Bal animé par La Dent Rose

de 21 h 30 à 2 h

Feu d'artifice sonorisé

à 23 h au bord de l'Aisne
Derrière le terrain de camping (accès par
l'extrémité de la rue des Godins uniquement)

SAMEDI 14 JUILLET 2018

Repas populaire

Le Syndicat d'Initiative vous donne rendez-vous
à 12h30 sous La Rotonde avec votre panier
pique-nique. Un barbecue sera à votre
disposition pour cuire vos grillades.

Vente de frites - Buvette - Venez nombreux !

Renseignements : 03 23 25 98 86 ✉ si02gui@orange.fr

Jeux gratuits pour tous

Avec la participation des associations, le Comité
des Fêtes organise des jeux à partir de 16 h sous
La Rotonde

Tombola gratuite

Tirage à 18 h 30 sous La Rotonde

